



Compte Administratif 2016

Budget Primitif 2017

Note de présentation des informations financières essentielles

SOMMAIRE

- I. Éléments de contexte local
- II. Éléments budgétaires à retenir pour 2017 - en Fonctionnement
- en Investissement
- III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement
- IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette
- V. Niveau et évolution de l'endettement
- VI. Capacité de désendettement
- VII. Niveau et évolution des taux d'imposition
- VIII. Principaux ratios financiers
- IX. Effectifs de la Collectivité

I. Élément de contexte local

Aux portes de la ville de Nantes, la Commune de Sautron s'étend sur un peu plus de 17 km² et compte 7 179 habitants (chiffres INSEE 2012).

A l'instar des autres communes limitrophes de Nantes, l'évolution démographique a été très forte durant le dernier siècle (en 1968, Sautron comptait en effet 1 333 habitants).

Selon les prévisions, et à la lumière des dernières opérations de recensement, la population sautronnaise va continuer à croître durant les prochaines années.

Commerces, professions libérales, artisans et industries installés au sein de plusieurs zones commerciales artisanales... Sautron comptabilise presque 300 professionnels.

La ville se caractérise enfin par le dynamisme de son tissu associatif. En effet, 68 associations proposent 104 activités et regroupent plus de 5 500 adhérents, dont plus de 3 500 Sautronnais.

Le Budget principal de la Ville de SAUTRON ne compte aucun Budget annexe – les compétences en matière d'eau et d'assainissement relèvent de l'Intercommunalité (Nantes Métropole)

Les missions d'action sociale sont gérées par le CCAS de SAUTRON.

II. Eléments budgétaires à retenir pour 2017 – en Fonctionnement

En termes de recettes :

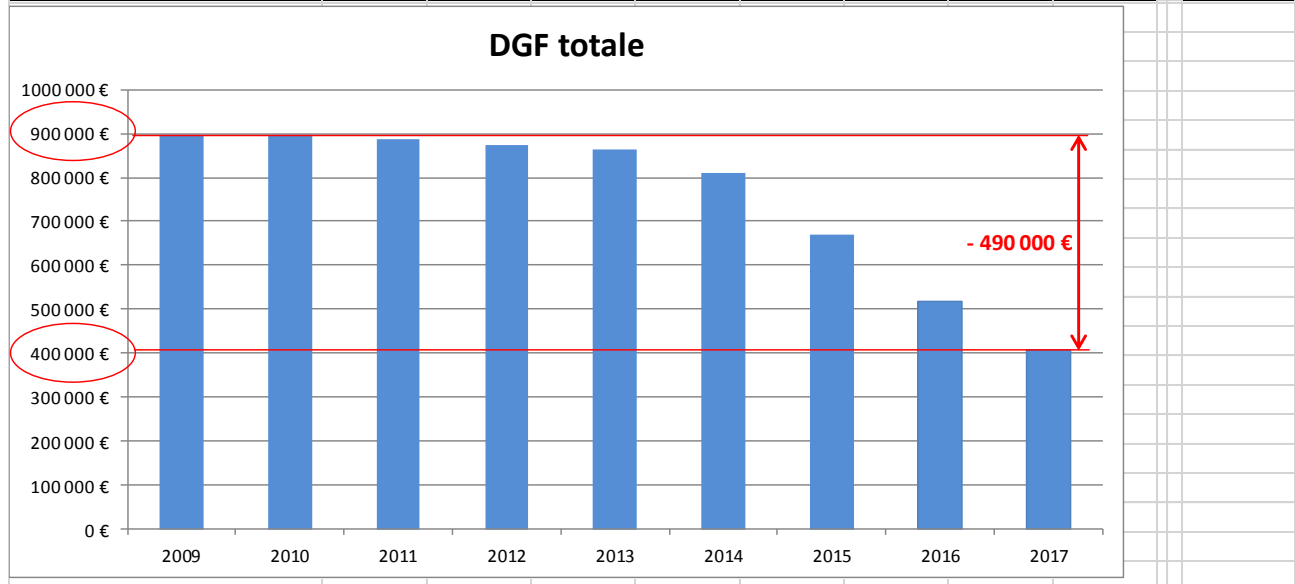
(principales recettes représentant environ 90 % des recettes réelles de fonctionnement)

1. Faible progression des **bases fiscales** de Taxe d'Habitation et de Taxe sur le Foncier Bâti **+1.9 %** et **1.3 %** (comprenant la revalorisation annuelle des bases de +0.4% pour 2017)
Hausse des **taux d'imposition** de 2.5 % pour les trois taxes locales (Habitation, Bâti et Non Bâti)
Soit un **produit fiscal attendu** à hauteur de 4 254 247 €
2. Augmentation des **produits des services** (*essentiellement restauration & périscolaire*), liée à l'arrivée de population et à la hausse de fréquentation des services (640 000 €)
3. Poursuite de la baisse des **dotations de l'Etat** (407 000 € contre 516 860 € en 2016)
4. Maintien des **participations de la CAF 44** au fonctionnement des structures périscolaires (400 000 €)
5. Reversements de **Nantes Métropole** :
 - *Évolution figée de l'Attribution de Compensation (355 832 €/an)*
 - *Incertitude concernant l'évolution de la Dotation de Solidarité Communautaire (210 000 €)*
6. Evolution aléatoire de la **taxe additionnelle aux droits de mutation**, malgré une tendance à la hausse depuis deux ans (300 000 €)
7. Stabilité de la **Taxe sur la consommation finale d'électricité** (162 000 €)

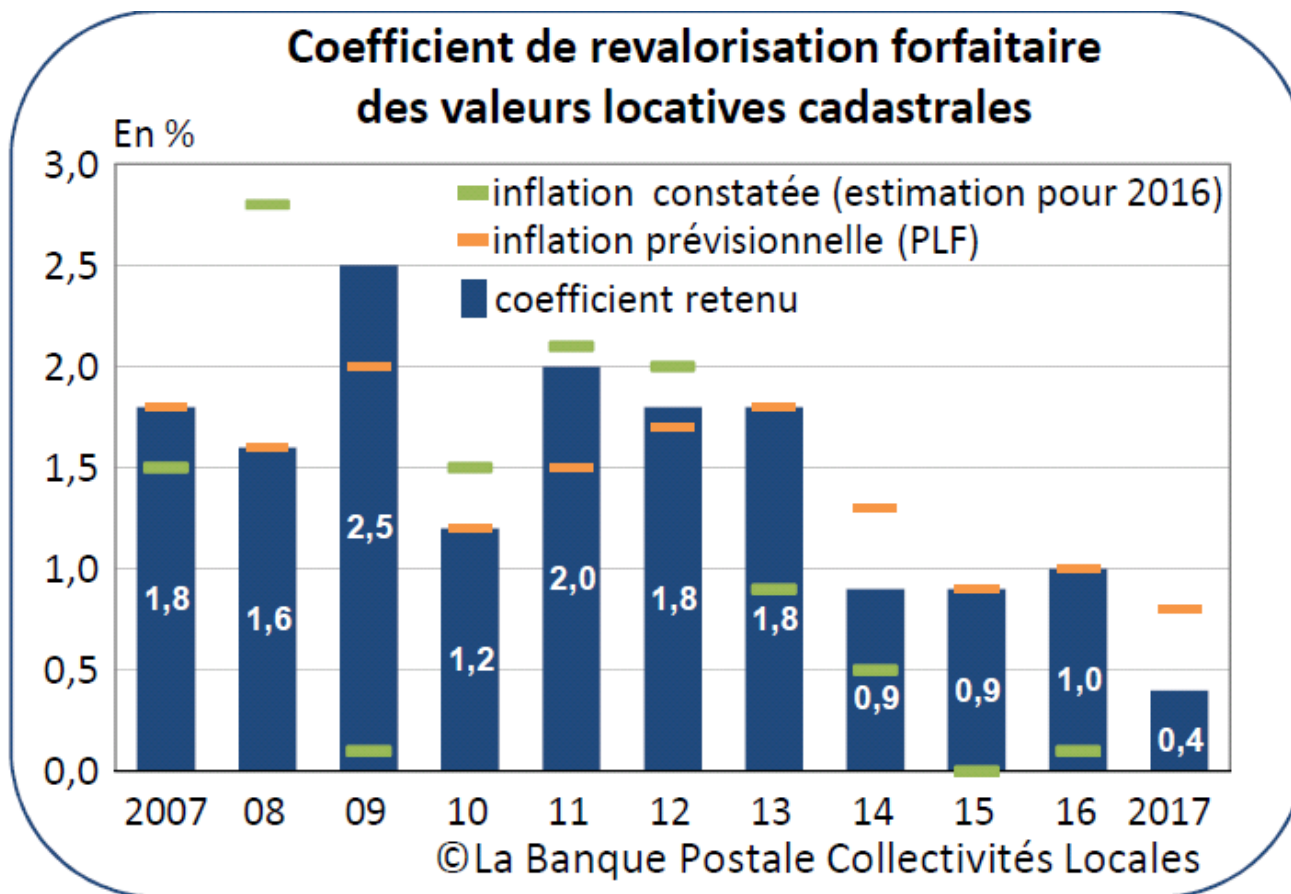
Evolution des dotations versées par l'Etat

Focus : évolution de la DGF pour SAUTRON

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	prévision 2017
DGF totale	898 375 €	896 183 €	888 083 €	873 783 €	864 332 €	811 588 €	669 026 €	516 860 €	407 860 €
Dotation de base	651 007 €	653 626 €	659 745 €	658 811 €	661 924 €	668 985 €	0 €	0 €	0 €
Dotation de superficie	5 545 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	0 €	0 €	0 €
Complément de garantie	241 823 €	236 987 €	222 768 €	209 402 €	196 838 €	185 028 €	0 €	0 €	0 €
Dotation forfaitaire N-1 retraitée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	811 191 €	669 026 €	516 860 €
Part dynamique de la population	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 660 €	-1 305 €	5 000 €
Ecrêtement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-24 348 €	-20 071 €	-20 000 €
Contribution nationale	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-47 995 €	-122 477 €	-130 790 €	-94 000 €



Revalorisation annuelle des bases fiscales par l'Etat



II. Eléments budgétaires à retenir pour 2017 – en Fonctionnement

En termes de dépenses :

(principales dépenses représentant environ 90 % des dépenses réelles de fonctionnement)

1. Augmentation contenue des **charges de personnel** (+5 %), malgré l'évolution de la réglementation impactant directement la masse salariale depuis 2016, soit 4 111 186 €

2. Augmentation des **charges à caractère général - dépenses courantes** (+ 7 %), soit 1 747 626 €

En lien avec le développement de l'externalisation de certaines missions : pour soulager les services – DUERP / RPS, contenir les heures supplémentaires, et surtout faire face à l'augmentation de la sollicitation des services à la population / service famille

3. Hausse de 5 % de l'enveloppe globale des subventions et participations versées aux associations et autres organismes de droit privé (513 983 €)

4. Hausse de la participation versée au CCAS liée à l'accroissement de l'activité du service (154 000 €)

5. Augmentation raisonnable des intérêts de la dette (141 000 €) liée à la contractualisation d'un nouvel emprunt d' 1 700 000 €, en période de taux d'intérêts encore bas sur les marchés financiers

Focus sur les charges de personnel

➤ **Événements ayant impacté la masse salariale sur les dernières années :**

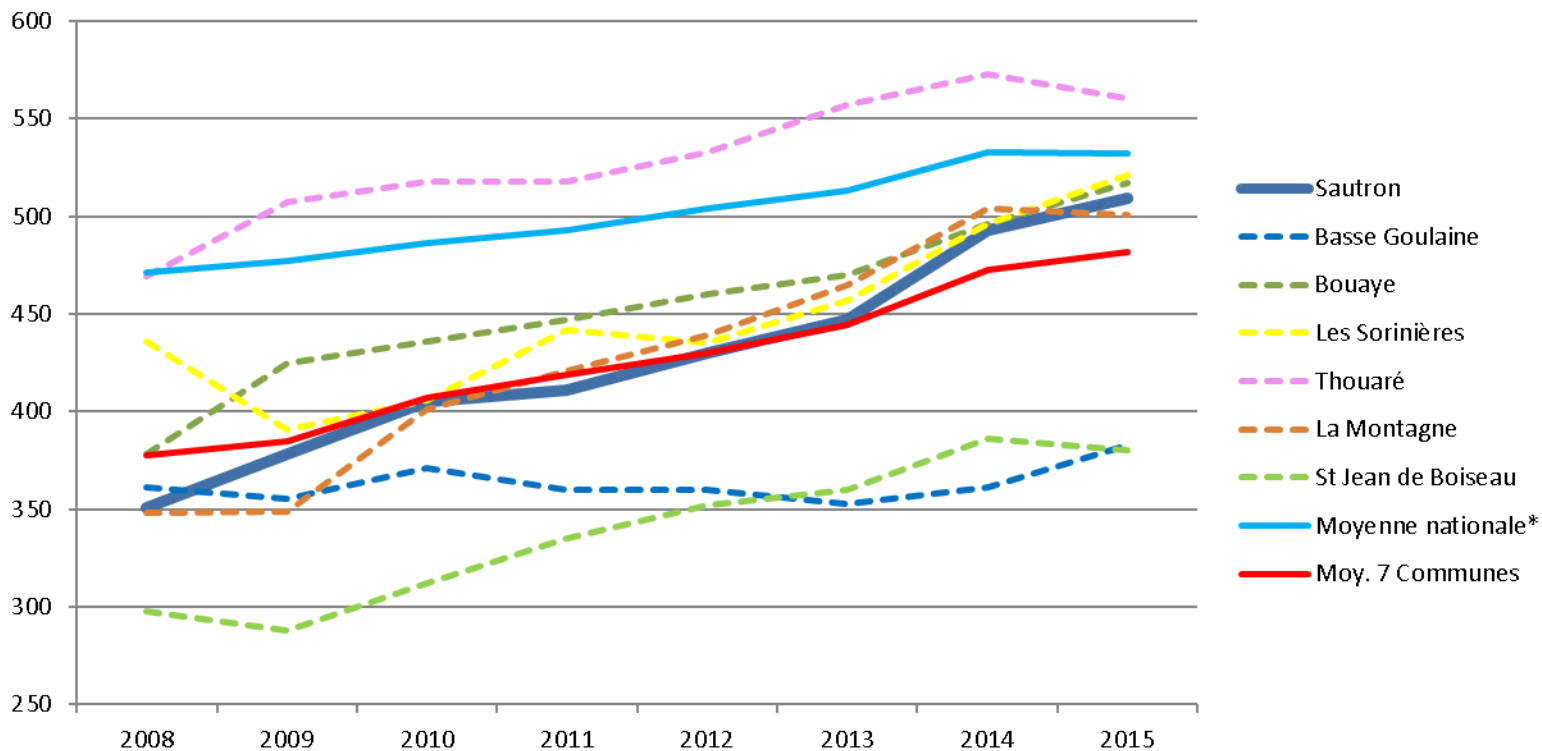
- Augmentation mécanique de la masse salariale (environ 3% / an)
- Réforme des rythmes scolaires : coût estimé à 270€/enfant fréquentant les NAP / an,
- Les évolutions réglementaires avec les réformes des cat B et C,
- La reprise de l'intégralité des centres de loisirs,
- L'évolution de la population sautronnaise qui a conduit à l'ouverture de classes (ATSEM, entretien, animateurs...).

➤ **Evolution pour 2017 impactant la masse salariale :**

- Réforme du PEDT / RRS sur les NAP : travail sur une réorganisation totale de ce temps visant à contenir les charges de personnel, à assurer un accueil et des activités qualitatives pour les enfants, et à faciliter la gestion administrative et RH du service.
- Revalorisation du point d'indice (+ 1.2 % en deux fois – 2016/2017)
- RIFFSEP (*réforme du régime indemnitaire*)
- Organisation des élections prévues en 2017 et du recensement de la population
- PPCR : + 55 000 € environ (*Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations = refonte de toutes les grilles indiciaires*)

Evolution comparée des charges de personnel avec des Communes de même strate

Charges de personnel en € / habitant



II. Eléments budgétaires à retenir pour 2017 – en Investissement

Principales dépenses d'Investissement :

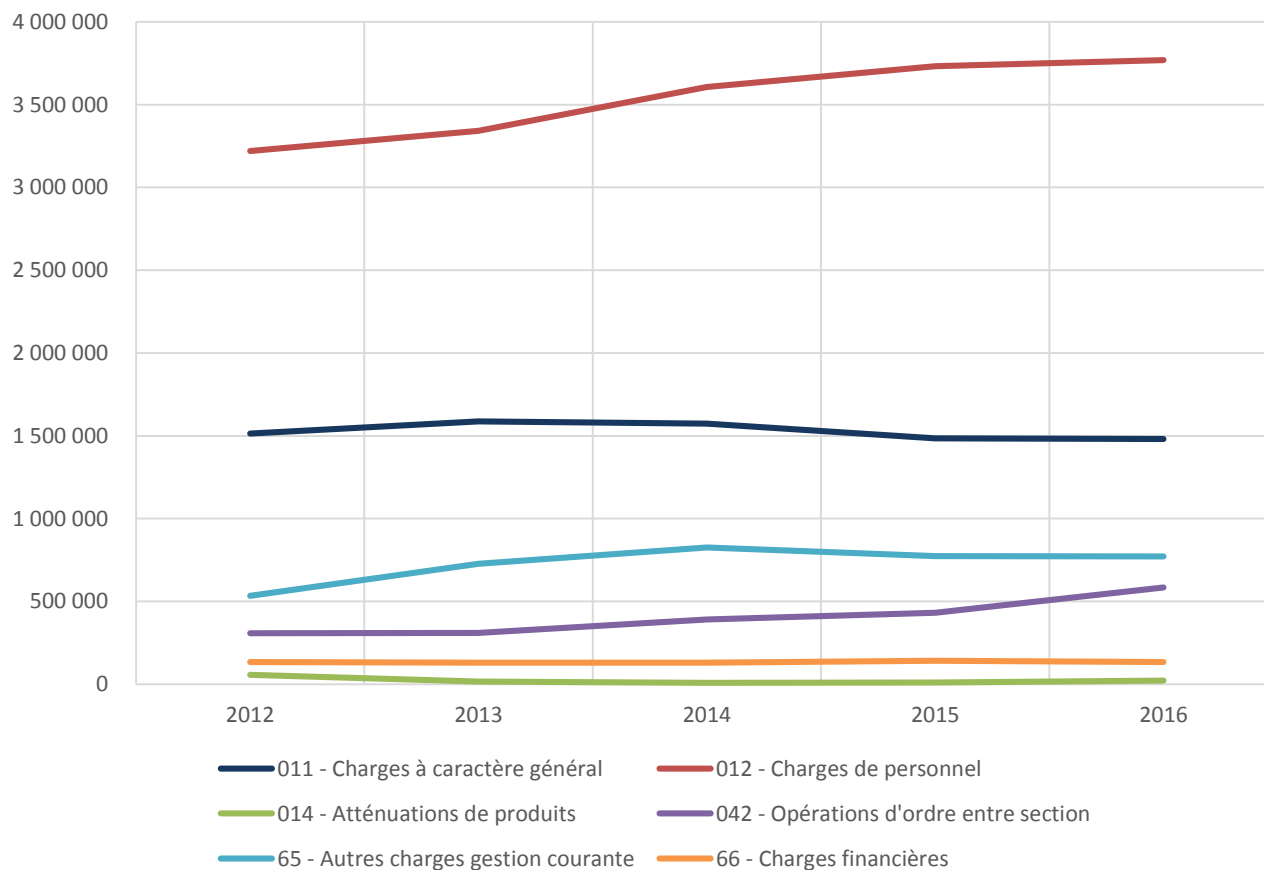
1. Travaux d'extension et de réaménagement du groupe scolaire de la Rivière (1 487 400 €)
2. Etude et réalisation d'une aire de loisirs au Complexe sportif (200 000 €)
3. Réfection de l'étanchéité de la toiture de l'extension de l'école élémentaire de la Rivière (62 000 €)
4. Etudes pour le remplacement de la couverture de la salle DELTA (50 000 € pour provision)
5. Remboursement du capital de la dette (536 000 €)
6. Gros entretien du patrimoine bâti communal

Principales recettes d'Investissement :

1. Contractualisation d'un nouvel emprunt à taux fixe (1 700 000 €)
2. Autofinancement sur fonds propres (1 590 000 €)
3. Fonds de compensation de la TVA (190 000 €)

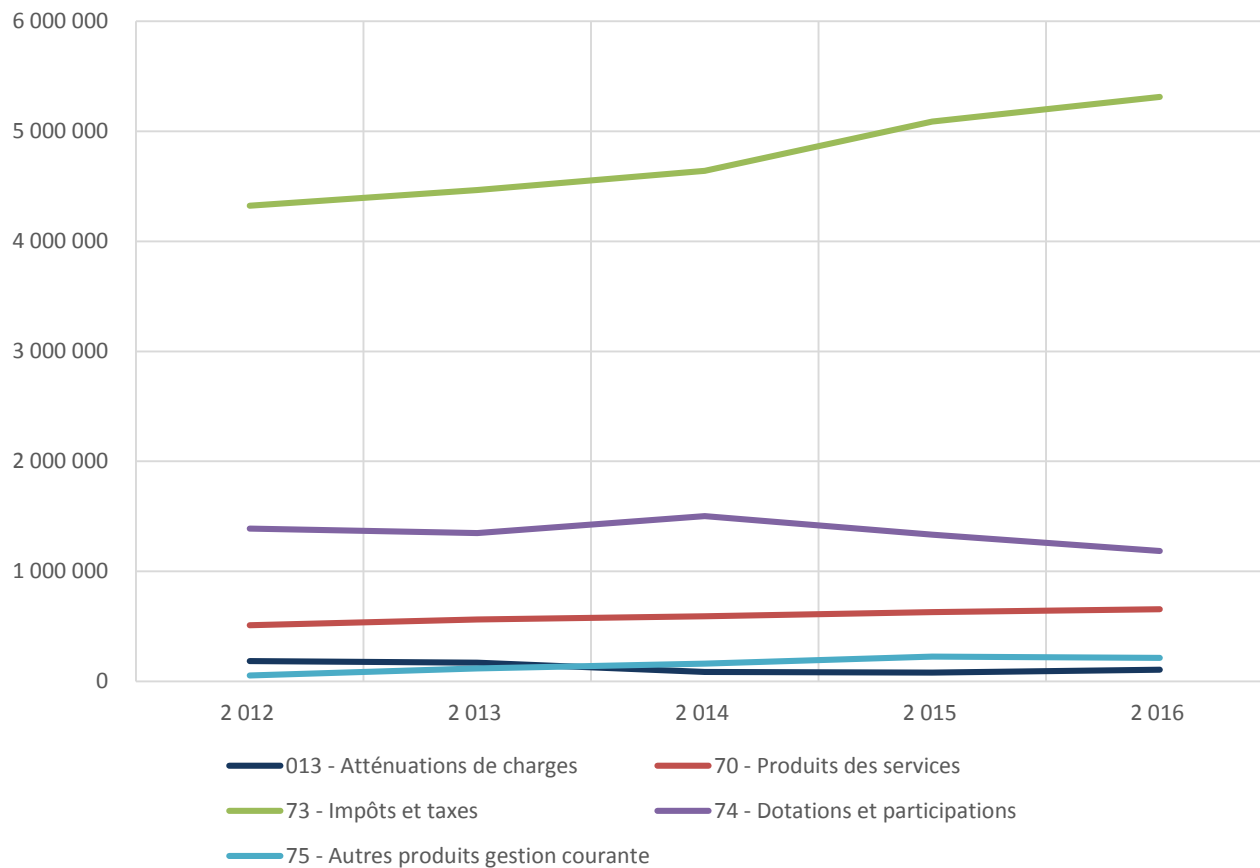
III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement

Evolution des Dépenses de Fonctionnement sur 5 ans



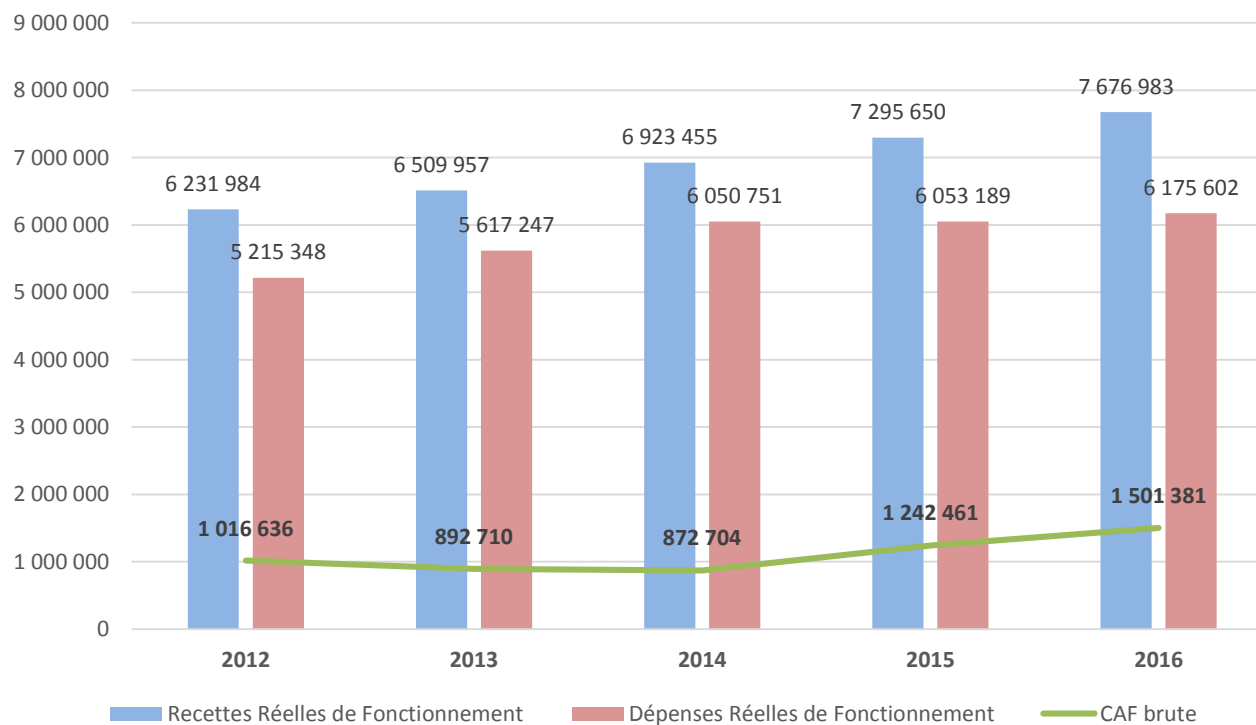
III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement

Evolution des Recettes de Fonctionnement sur 5 ans



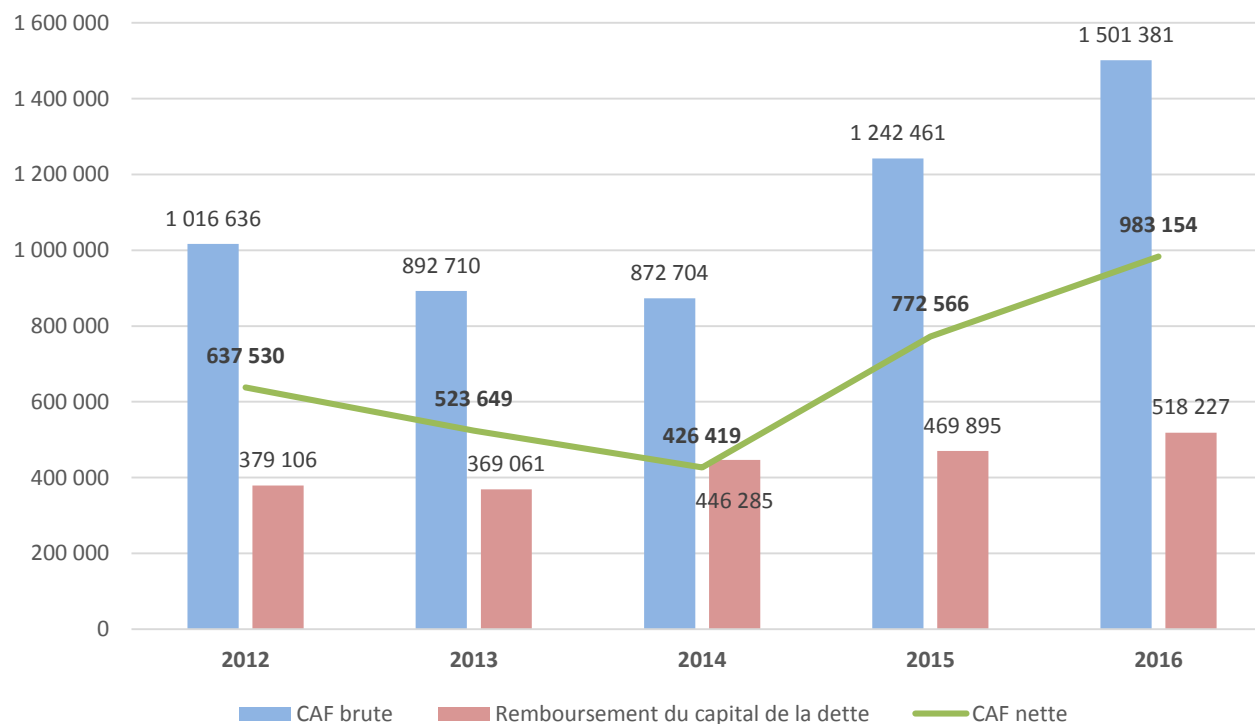
IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute



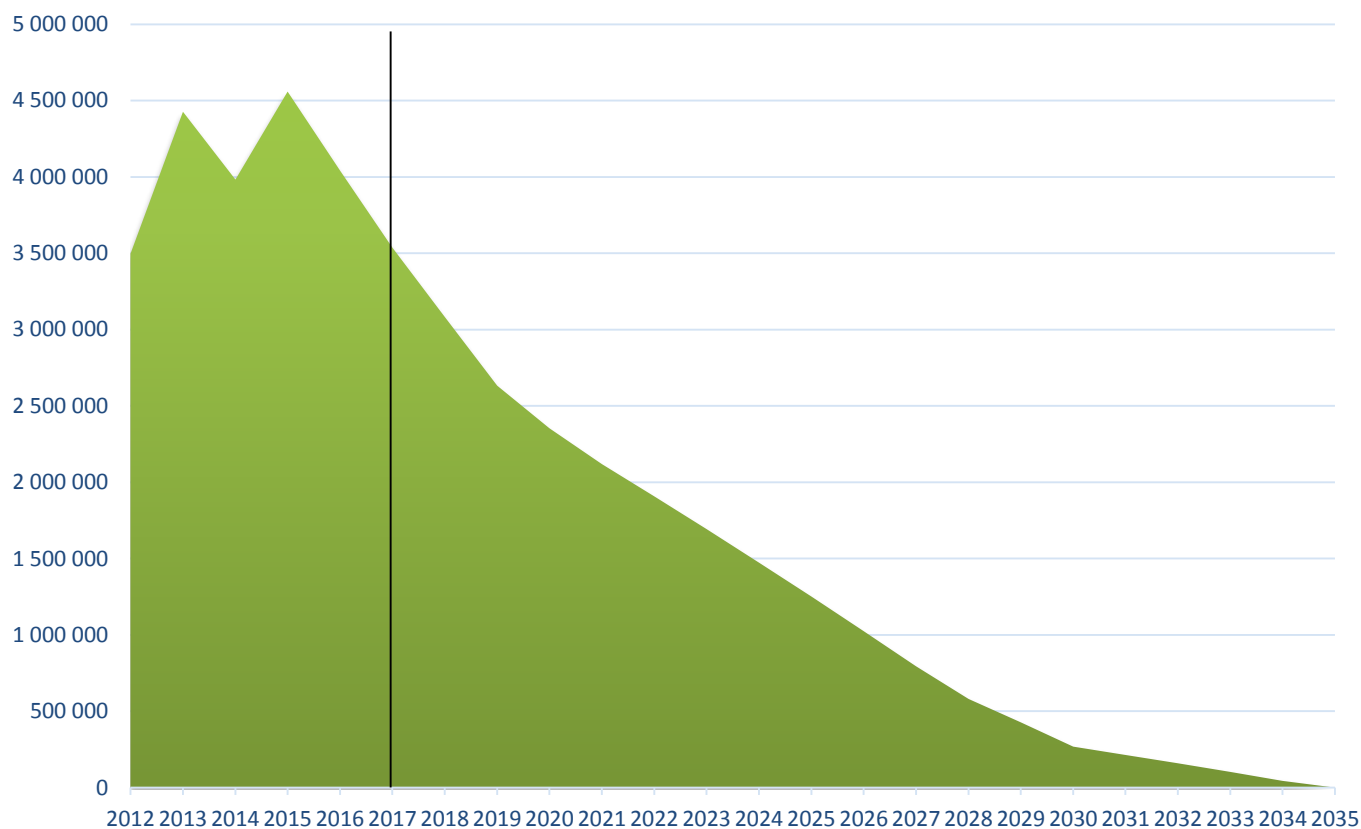
IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette



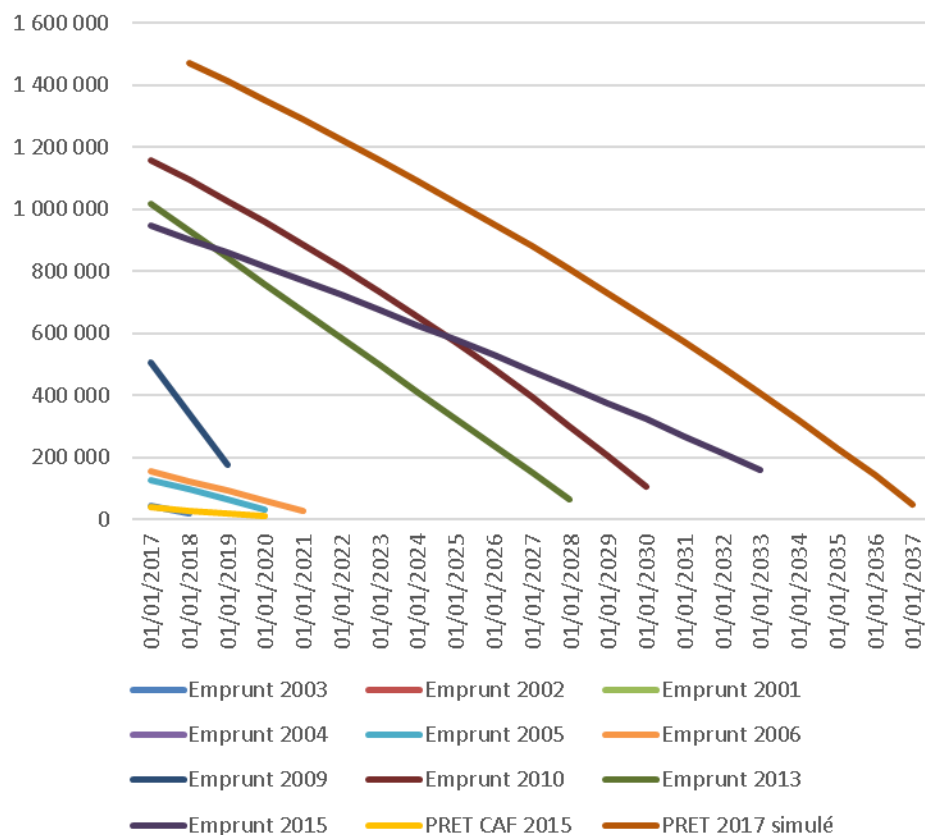
V. Niveau et évolution de l'endettement

Evolution de l'encours de la dette depuis 2012 (au 01/01/2017)



Etat de la dette

Evolution de l'encours en € des 11 emprunts communaux



Structure des 11 emprunts en cours

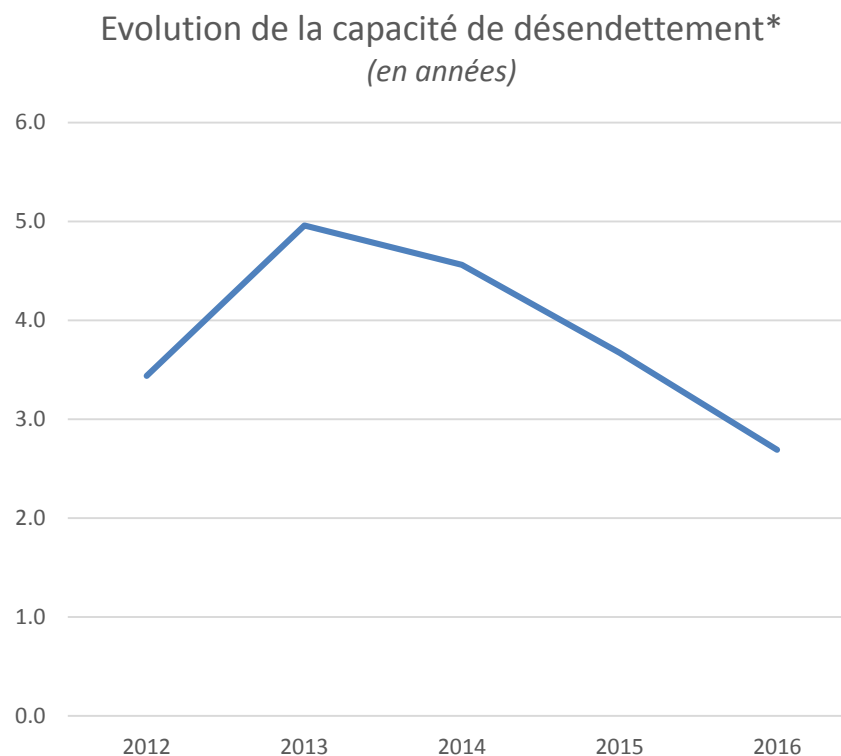
10 emprunts à taux fixe
(taux moyen : 4.10 %)

1 emprunt à durée ajustable (basé sur l'Euribor 3 mois)

Liste des prêteurs :

- Caisse d'Epargne : 2
- Crédit Agricole : 2
- Crédit Mutuel : 2
- Dexia Crédit Local : 3
- Banque Postale : 1
- CAF (prêt taux 0) : 1

VI. Capacité de désendettement



* Capacité de désendettement = encours de dette / CAF brute

Endettement par habitant

- **Endettement maîtrisé de la Commune**

L'encours de la dette par habitant a diminué en 2016, passant de 635 € /hab., au 31/12/2015, à 557 € /hab., grâce à un programme d'investissement financé sans le recours à l'emprunt.

L'encours par habitant reste inférieur à la moyenne de la strate (862 € / hab. en 2015 pour les communes de même strate de population).

En 2016, la Commune s'est désendettée de 518 000 €.

- **Budget 2017 :**

- *La Commune devra recourir à l'emprunt à hauteur d'environ 1 700 000 € (à taux fixe sur 20 ans) pour financer les travaux de réaménagement et d'extension du Groupe scolaire de la Rivière. Avec ce nouvel emprunt, l'encours de la dette passerait à 667 € / habitant fin 2017.*

VII. Niveau et évolution des taux d'imposition

- Rappel de l'évolution des bases et des taux entre 2015 et 2016 :

- **Bases** :
 - TH : + 1.25 % (contre + 6.97 % entre 2014 et 2015)
 - TFB : + 2.66 % (contre + 3.69 % entre 2014 et 2015)
 - TFNB : - 2.39 % (contre - 1.90 % entre 2014 et 2015)

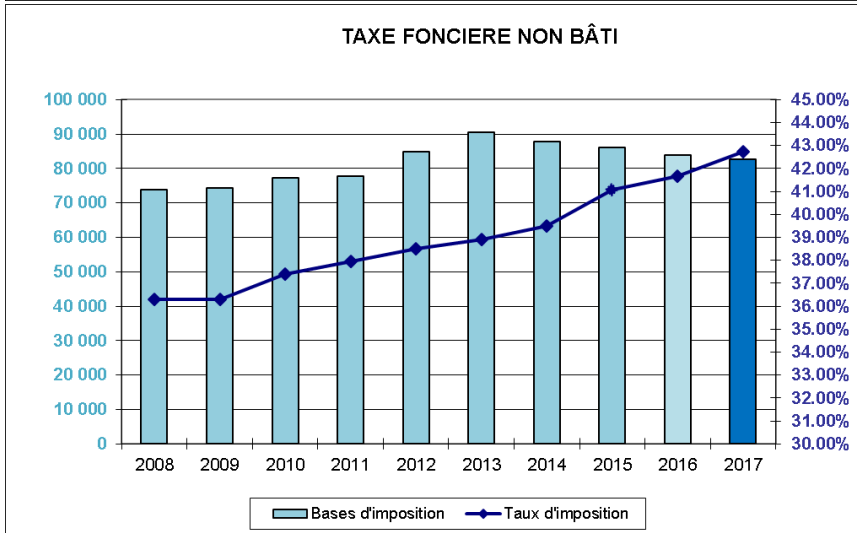
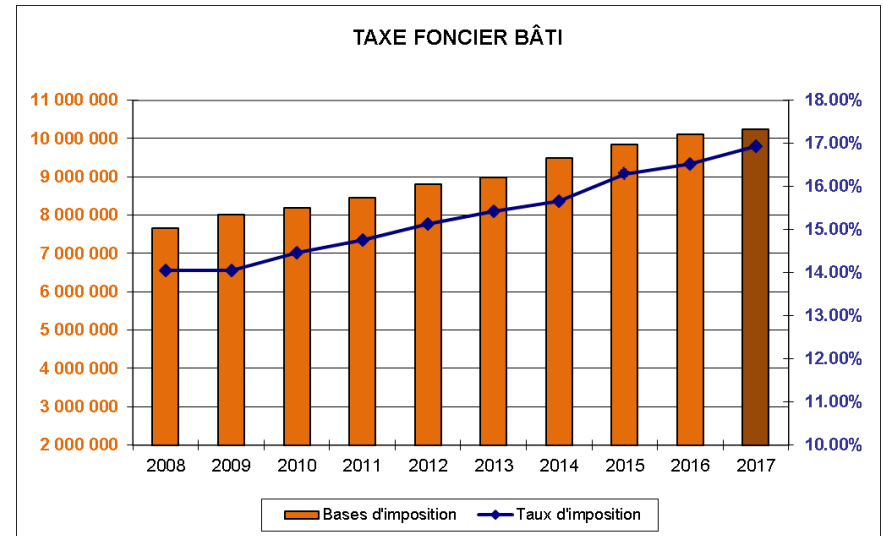
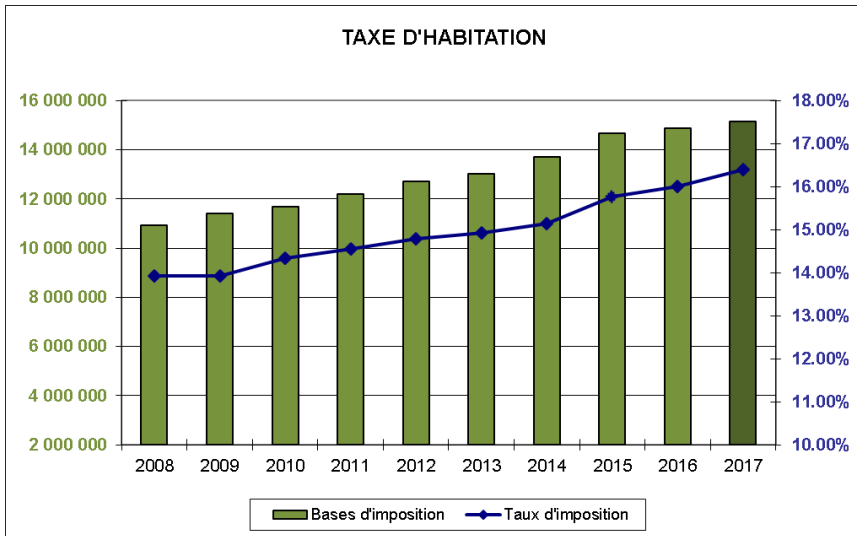
comprenant une revalorisation annuelle des bases par l'Etat fixée à + 1 % pour 2016 (+0.4 % pour 2017)

- **Taux** : les taux des trois taxes ont augmenté en 2016 de + 1.5 %

➤ **Budget 2017 :**

- **Bases fiscales notifiées** :
 - TH : + 1.9 %
 - TFB : + 1.3 %
 - TFNB : - 1.6 %
- **Taux** : augmentation des taux d'imposition de + 2.5 % pour les trois taxes

Evolution des bases et des taux d'imposition



VIII. Principaux ratios financiers

Ratio	CA 2016	BP 2017	Moyennes nationales
Dépenses réelles de Fonctionnement / population	808 €	946 €	935 €
Produit des impositions directes / population	477 €	589 €	477 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	888 €	1 033 €	1 112 €
Dépenses d'équipement brut / population	204 €	357 €	305 €
Encours de dette (au 01/01/2017) / population	630 €	560 €	889 €
DGF / population	72 €	56 €	203 €

IX. Effectifs de la Commune

105 emplois à temps complet et non complets

